

[illegible]

Directeur Technique National
Secrétaire de Direction

C. Vandenberghe renouvelle ses félicitations au comité directeur nouvellement élu.

Le Président propose l'ordre du jour comme suit :

- 1 - Élection du bureau fédéral
- 2 - Délégation des signatures
- 3 – Proposition d'audit financier de la FFA
- 4 - Planning des réunions

1 – ELECTION DU BUREAU FEDERAL

Un vote par un prestataire externe n'ayant pu être organisé dans les temps, C. Vandenberghe propose au comité directeur de procéder à la constitution du bureau fédéral par un vote à main levée.

S. Gautier-Guyon précise que les votes effectués à main levée ne peuvent être validés, le règlement intérieur de la FFA prévoyant des votes à bulletin secret pour l'élection du bureau. Elle souhaite que le bureau fédéral soit validé selon cette procédure.

C. Vandenberghe rappelle que l'élection du bureau fédéral en 2016, au cours duquel S. Gautier-Guyon avait été élue secrétaire générale, s'était déroulée à main levée sans difficulté.

Afin de pouvoir assurer une continuité dans le fonctionnement fédéral, le président réitère sa proposition d'élire 11 membres au bureau fédéral à main levée dans un premier temps.

Le comité directeur procède au vote comme suit :

- Secrétaire général chargé des ressources humaines : Vincent Busser

V. BUSSEUR EST ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARGÉ DES RESSOURCES HUMAINES A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires : Martine Scotton

M. SCOTTON EST ÉLUE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Trésorier : François Banton

F. BANTON EST ÉLU TRÉSORIER A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Vice-Présidente chargée du développement : Anne Tollard

A. TOLLARD EST ÉLUE VICE PRÉSIDENTE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Vice-Présidente chargée de la communication, de l'événementiel, de l'égalité femmes/hommes et de la mixité : Bénédicte Ouvry

B. OUVRY EST ÉLUE VICE PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA COMMUNICATION, DE L'ÉVÉNEMENTIEL, DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET DE LA MIXITÉ A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Vice-Président chargé du sportif et du haut-niveau : Arnaud Tixier

A. TIXIER EST ÉLU VICE PRÉSIDENT CHARGÉ DU SPORTIF ET DU HAUT-NIVEAU A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Membre du bureau fédéral chargé des compétitions : Philippe Lot

P. LOT EST ÉLU MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL CHARGÉ DES COMPÉTITIONS A 27 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE.

- Membre du bureau fédéral chargée du développement des structures : Audrey Dall'Acqua

A. DALL'ACQUA EST ÉLUE MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Membre du bureau fédéral chargé du développement de l'aviron de mer : Richard Mouchel

R. MOUCHEL EST ÉLU MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'AVIRON DE MER A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures : Myriam Goudet

M. GOUDET EST ÉLUE MEMBRE DU BUREAU FEDERAL CHARGÉE DES RELATIONS EXTERIEURES A 27 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

Suite à l'intervention de S. Gautier-Guyon, la date du 23 décembre 2020 est retenue pour la tenue d'un comité directeur dans les délais réglementaires.

Les présidents des commissions seront désignés à cette date.

Le Président annonce que suite à l'opposition de S. Gautier-Guyon, un vote à bulletin secret sera organisé, par un prestataire, au cours du prochain comité directeur et que la constitution du bureau, effectuée précédemment, est donc provisoire.

2 – DÉLÉGATION DES SIGNATURES

Le comité directeur doit se prononcer sur les pouvoirs pour le fonctionnement des comptes bancaires de la fédération et désigner des mandataires.

C. Vandenberghe propose les mandataires suivants : Christian Vandenberghe, Président, François Banton, Trésorier et Vincent Busser, Secrétaire Général.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE A 27 POUR ET 1 CONTRE.

C. Vandenberghe remercie le comité directeur, cette décision permet la continuité dans le fonctionnement de la FFA.

Cette délégation des signatures est temporaire dans l'attente du prochain comité directeur qui entérinera le bureau fédéral.

Interventions :

P. Trichet envisage que le développement durable soit intégré pleinement au projet de la FFA.

P. Goudet souhaite une proximité dans les échanges et une interactivité sur le suivi des dossiers.

Comment peut-on améliorer les échanges et la proximité ? Comment envisager les choses tous ensemble pour une meilleure réactivité ?

C. Vandenberghe précise que les présidents des commissions seront invités aux réunions de bureau quand l'ordre du jour les concernera.

V. Busser précise que le bureau se réunira toutes les semaines et le comité directeur une fois par mois. Il est souhaité plus de transparence et d'échanges.

Les présidents de commission prendront part aux réunions de bureau dès que cela sera nécessaire.

R. Mouchel : est-on contraint d'attendre 15 jours pour réunir un comité directeur et nommer officiellement un bureau ?

C. Vandenberghe : nos textes réglementaires prévoient que la convocation et l'ordre du jour au comité directeur doivent être adressés quinze jours au moins avant la date de la réunion.

3 – PROPOSITION D'AUDIT FINANCIER DE LA FFA

F. Banton sollicite l'avis et l'autorisation du comité directeur pour initier un audit financier comme annoncé dans le programme de campagne de C. Vandenberghe.

Après consultation au siège fédéral d'une partie des comptes de la FFA, il souhaite lancer un appel d'offres pour un audit financier.

Après discussion, F. Banton indique la nécessité d'un audit. Des disparités ont été relevées quant aux indemnités kilométriques. En cas de contrôle, ces indemnisations pourraient être assimilées à des rémunérations soumises à charges sociales et impôts sur le revenu pour les bénéficiaires pour la partie située au-delà du barème fiscal.

Un audit permettra de garantir la fiabilité des informations financières de la FFA dans toutes ses lignes comptables.

S. Gautier-Guyon indique qu'elle ne peut tolérer de tels propos à l'égard de l'équipe sortante. Les comptes ont toujours été validés en comité directeur (dont F. Banton était membre) ou en assemblée générale.

F. Banton précise alors qu'il n'avait pas connaissance de la pratique de taux différentiels appliqués selon le statut.

Le Président propose au comité de donner mandat à F. Banton pour lancer cet appel d'offres et cet audit.

C. Berrest : que va-t-on voir de plus dans un audit financier si les commissaires aux comptes ont validé les comptes en AG ?

F. Banton : cet audit permettra de faire une analyse précise des comptes, de comprendre le fonctionnement financier de la FFA et de gagner du temps.

C. Vandenberghe sollicite le vote du comité directeur pour le lancement de l'audit financier.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE PAR 27 POUR ET 1 ABSTENTION (28 votants).

Interventions :

M. Goudet : comment va se passer la passation ?

C. Vandenberghe : la FFA n'est pas à l'arrêt. Le fonctionnement reste le même à ce jour. Il y aura un temps de passation, des temps d'échanges avec la DTN, le personnel fédéral... Concernant les sportifs de haut niveau, le cadre reste le même.

J. Azou revient sur l'audit et ne voit pas ce qu'apporterait une expertise complémentaire aux commissaires aux comptes.

F. Banton : cet audit permettra une impartialité dans l'analyse des comptes. Le but est d'avoir une analyse extérieure pour avoir une garantie des comptes à la fois pour ceux qui quittent la fonction et ceux qui la prennent.

La FFA a une comptabilité compliquée. Cet audit permettrait d'avoir une analyse des comptes et des lignes.

C. Berrest : le comité directeur n'avait pas auparavant accès au détail des comptes. La bonne gestion de la FFA est reconnue par le ministère.

R. Mouchel est favorable à un audit. Il est normal qu'entre deux équipes il y ait une remise à zéro. Il n'y a aucune suspicion vis à vis de l'ancienne équipe.

F. Pelegri : comment des vérificateurs aux comptes ont pu valider des comptes si des anomalies existent ?

S. Guerinot demande à P. Ranvier un point sur le haut niveau.

P. Ranvier : les piges se dérouleront à la mi-décembre et permettront une évaluation de la valeur de nos équipages.

Quelques blessures à déplorer.

S. Guerinot : Y-aura-t-il plus de stages en 2021 ? Des nouvelles des JO ?

P. Ranvier : un budget prévisionnel doit être défini et les demandes de subvention à l'ANS doivent être faites avant de programmer l'intégralité des stages et compétitions.

Les JO semblent s'organiser avec beaucoup de restrictions et un public très limité.

Des incertitudes persistent suite à la crise sanitaire pour permettre l'organisation des régates internationales telles que la régate de qualification en 2021.

ML. Copie : obligera-t-on les sportifs à se faire vacciner ?

P. Goudet : la commission médicale pourrait faire des rapports réguliers sur les avancées du vaccin.

La vaccination est un problème car à ce jour il n'y a aucun recul. Le discours des politiques est rassurant mais il faut être réaliste et prudent.

Le président informe que l'ensemble de la DTN et le personnel fédéral poursuit son activité.

Il clôt la réunion en rappelant que l'équipe est déterminée à partager en totale transparence les actions et projets qui seront mis en place.

• **Réunion de comité directeur :**

Mercredi 23 décembre à 18H00.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidents de ligues, Direction technique nationale, personnel fédéral